

ELECTIONS

L'année 2017 sera marquée par 2 élections importantes : Les Présidentielles le 23 avril et le 7 mai 2017 et les Législatives les 11 et 18 juin 2017.

Pour rappel, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire.

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 inclus pour venir vous inscrire en mairie (avec une carte d'identité et un justificatif de domicile) ou par internet (www.service-public.fr) Cette année, 15 nouveaux habitants sont venus s'inscrire et 7 jeunes de 18 ans ont été inscrits automatiquement par l'INSEE.

Ne tardez pas à venir faire votre inscription ! Passé cette date, vous ne pourrez pas voter en 2017 sur notre commune.



La vie à Beaurepaire

MARIAGES PARRAINAGES

Mariages et parrainages se sont succédés pour la plus grande joie des familles. Ces cérémonies dans nos petites communes sont souvent plus chaleureuses que dans les grandes agglomérations.

Félicitations à
Cathy Gollain et Benjamin Vincent le 6 août 2016
Thomas Girou et Mathieu Bonvallet le 10 septembre 2016
Marie Leprévost et Félix Pille le 24 septembre 2016
Honorine Morisse le 22 mai 2016
Sophia Le Bret le 13 août 2016



76290 BEAUREPAIRE Tél : 02 35 20 76 07
Email : frebourg@orange.fr Fax : 02 35 85 86 34

Est-civil

Naissance :
Cataleya LEFRANCOIS née le 29 juin 2016



2016/10/2 - 17:35

Automne 2016

N°26

Le maire et les adjoints
(astreintes week-end affichées en mairie)
Grégoire MICAUX: 02 35 29 99 08 - 06 81 57 05 43
Carol GONDOUIN : 02 35 30 82 79 - 06 08 56 81 12
Christian LEMESLE: 02 35 27 16 11 - 07 86 09 17 67

Edito par Grégoire Micaux

Des phénomènes climatiques sont de plus en plus violents. Est-ce dû au réchauffement que tout le monde évoque. En tout cas, cette fleur de pommier en Octobre à Beaurepaire montre que la nature est un peu perdue. Pour éviter ces dérèglements, il faut naturellement mettre tout en oeuvre et retrouver une couche d'ozone acceptable et un air respirable.

Ainsi, l'usage d'un véhicule électrique peut participer à des actions bénéfiques pour la planète. Certes l'électricité, selon son origine n'a pas toujours bonne presse, mais il existe maintenant de l'électricité verte, plus vertueuse issue des nouvelles technologies respectueuses de l'environnement.

C'est pourquoi la commune avec le SDE76 a mis en place une borne de recharge pour véhicules électriques afin de faciliter vos déplacements.

Si vous souhaitez utiliser cette borne, renseignez-vous auprès de la Mairie, du SDE76 ou de la société SODETREL. Déjà des administrés ont opté pour des véhicules électriques et semblent très satisfaits. C'est un plaisir de conduire ce type de véhicule. Faire le plein est hyper économique même si à l'achat le véhicule coûte plus cher, vous ne polluez plus, l'entretien est moindre et l'autonomie de plus en plus importante.



Horaires d'ouverture de la déchetterie de Criquetot-4'Esneval :

lundi après-midi 14 h 00 - 18 h 00
mercredi, vendredi et samedi
9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00

Horaires des tondeuses et engins motorisés :

du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 19 h 30
le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
le dimanche : 10 h 00 - 12 h 00

La Poste	02 35 20 11 77
Gendarmerie	02 35 27 20 17
Pompiers	18
Samu	15
Centre Anti-poison	02 35 88 44 00
Médecin le plus proche	
Dr Moulin	02 32 73 72 21
Dr Mardin	02 32 73 72 11
Pharmacie des Halles	02 35 20 71 45

Mairie de Beaurepaire

Tél : 02 35 27 01 17 - Fax : 09 70 63 25 84

www.mairie-beaurepaire.com - courriel : mairiebeaurepaire@wanadoo.fr

Permanences mardi 9 h 00 - 12 h 00 / jeudi 17 h 30 - 19 h 00

TRI SELECTIF

Vous savez tous que Beaurepaire est l'une des 3 communes sur 21 de la Comcom de Criquetot l'Esneval à faire le tri sélectif en porte à porte. Depuis septembre, vous pouvez mettre en plus dans vos sacs ou poubelles de tri tous les emballages plastiques quels qu'ils soient, c'est-à-dire les pots à yaourts, les barquettes en aluminium ou en polystyrène, les tubes, les sacs et films plastiques etc..., tout ceci pour simplifier votre geste de tri et doubler le recyclage des plastiques, permettant encore une nouvelle baisse du tonnage des ordures ménagères de notre commune.

N' hésitez pas à venir chercher les sacs de recyclage à la mairie, le ramassage se faisant tous les jeudis matin, dans la nuit, des semaines impaires, il faut donc mettre vos sacs la veille.



JARDIN DU SOUVENIR

Le jardin du souvenir, selon la réglementation et les normes actuelles, évolue. Un puits pour recueillir les cendres des défunts va être mis en place et une stèle de marbre sur laquelle les familles pourront mettre une plaque souvenir, selon un modèle imposé par la mairie, a été installée. (Le coût de cette stèle est de 450 €) Rappelons que la commune, contrairement à d'autres municipalités ne perçoit pas pour l'instant de taxe due à ce jardin.



CONTRÔLE DE L'EAU

L'eau que vous utilisez et buvez est régulièrement analysée et les résultats de ces analyses, diffusés par l'ARS, sont toujours affichés en mairie.

On constate que malgré l'usine de dénitrification de St Martin du Bec, les taux de nitrate sont toujours élevés. Notons que la Comcom de Criquetot, pour éviter tout risque de pénurie d'eau en cas de fortes précipitations a décidé d'entreprendre des travaux importants selon les recommandations de l'ARS sur le territoire de la Comcom.

BUDGET

Au budget 2016, 244 862€ ont été attribués aux dépenses d'investissement dont 102 061,31€ de restes à réaliser (commande de travaux signés et engagés mais non réalisés l'année précédente). Ces dépenses se divisent ainsi :

- Remplacement d'une porte au presbytère : 1 375€
- Réparation du clocher et paratonnerre : 6 909,36€ (1 912€ de remboursement de l'assurance)
- Travaux logement F2 : 22 345,06€
- Ecole : 135€
- Stèle jardin du souvenir : 450€
- Réhabilitation de l'annexe de l'école : 44 000€ prévus
- Panneaux électoraux : 468€
- Mairie : 49,90€
- Voirie : 116 543,98€ + 6 273,16€ d'honoraires du CEDN [Chemin du fief d'octeville : 15 192,54€; allée du vieux château : 40 930,80€; chemin de villainville : 31 589,94€; chemin de coqueréauville : 22 557,54€]

Les travaux de voirie et de l'annexe sont financés par un emprunt (150 000€) et par l'auto-financement de la commune. Les autres dépenses d'investissement concernent les travaux électriques, renforcement et/ou effacement de réseaux.

Attention ! Ces routes neuves sont certes de vrais billards mais si vous ne voulez pas finir sur le billard ou en corbillard, ne prenez pas ces routes pour des autoroutes !



LAGUNE

Si vous vous promenez le long de la lagune de Beaurepaire, qui rappelle-nous la récupérer les eaux usées du tout à l'égout, vous remarquerez sa couleur peu engageante. Ses bassins ne fonctionnent pas selon les normes européennes et cela peut compromettre les autorisations de construire sur le centre bourg à moins d'installer provisoirement une fosse septique. Le Syndicat d'eau étudie le problème et nous attendons des résultats.

NOTRE ECOLE

C'est reparti !

Pour cette nouvelle année scolaire, les enseignants de l'école de Beaurepaire, Madame Raoult et Monsieur Miléo ont accueilli 50 élèves.

Un grand nombre d'entre eux avait le plaisir de découvrir leur nouvelle école après avoir fréquenté celle de Sainte-Marie au bosc, l'année dernière.

Il y aura, pour cette année scolaire 2016/2017, une classe de CE1/CE2 à 23 élèves et une classe de CE2 à 27 élèves. Après un accueil chaleureux et un discours de Monsieur le maire, les enfants ont rejoint leur classe respective pour redémarrer une nouvelle année enrichissante. Cette année la vigilance aux abords de l'école est accrue. Des exercices PPMS et autres, de type confinement, auront lieu pour la sécurité des élèves.

Une classe découverte réussie !

C'est accompagné d'un grand soleil que la classe de CE2/CM1 de M.Miléo a parcouru près de 40km en randonnant, pendant leur classe découverte itinérante, au mois de juin dernier.

Les enfants sont partis de l'école, à pied, pour rejoindre Pierrefrères, Les Loges, Etréat, Saint Jouin Bruneval et enfin Beaurepaire en quatre jours.

Au cours de ce périple, les élèves ont pu réaliser de nombreuses activités scientifiques, sportives et culturelles en plein cœur de notre magnifique Pays de Caux et autour de ses majestueuses falaises. Les moments préférés des enfants ont été sans aucun doute les nuits en tentes, les activités sportives au centre AFGA de Pierrefrères ainsi que la pêche à pied au crépuscule, à Etréat.

L'équipe enseignante en profite pour remercier la municipalité de Beaurepaire qui a ravitaillé les enfants tout au long du séjour.



CIVISME

Nous vous rappelons que vous devez respecter les horaires pour éviter toute nuisance sonore.

Il est aussi nécessaire de rappeler qu'un arrêté préfectoral interdit de brûler les déchets ménagers. Un document est joint à ce journal, consultez le !

Il est aussi interdit de déposer sa tonte de pelouse ou des tailles de haies sur les talus de nos routes. La déchetterie de Criquetot sert à ces dépôts. Le Maire peut être amené à verbaliser.

Cet été, des dégradations ont été commises sur notre commune : casse du poirier planté avec l'école, vandalisme dans l'école écriture sur les murs et un extincteur vidé retrouvé dans le bourg (coût pour la commune du remplacement de l'extincteur : 117.66€)

Nous avons constaté que des enfants, tôt le matin ou très tard le soir, déambulaient sur nos routes, pour se promener ou se rendre aux arrêts de cars. Nous recommandons vivement aux familles d'obliger les enfants à porter des vêtements clairs et surtout un gilet jaune afin d'être bien vu des automobilistes.